RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00868
Numéro SIREN : 793 962 903
Nom ou dénomination : ABBEY BUILT SAS

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2014 sous le numéro de dépôt 3334

15 SEP. 2014

A33341

**« ABBEY BUILT SAS »**

**Société par actions simplifiée**

**au capital social de 37.000 euros**

**Siège social : 16, Villa Saint Michel**
**75018 Paris**

**R.C.S. de Paris n°793 962 903**

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'An deux mille quatorze,
le 31 juillet, à 17 heures,

les associés de la société ABBEY BUILT SAS se sont réunis au 2, rue Aristide Rouzière 34120 Pézenas, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social,
- Modification des statuts,
- Questions diverses.

Monsieur Jonathan GILBERT, associé fondateur et Président, est nommé en qualité de président de séance.

Il constate que les associés ont été régulièrement convoqués pour la présente assemblée, selon les conditions définies par les statuts, et ont reçu avec les convocations le texte des résolutions soumises à l'approbation de la présente assemblée.

Le président constate ensuite que sont présents à l'assemblée :

- lui-même, titulaire de 740 actions,
- Madame Jennifer DEBENHAM, titulaire de 1480 actions,
- Monsieur Ola SVENSSON, titulaire de 1480 actions,

*TOTAL EGAL AU NOMBRE D'ACTIONS REPRESENTATIVES DU CAPITAL SOCIAL, SOIT 3700 ACTIONS.*

Le président déclare alors que l'ensemble des actionnaires étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour. En conséquence, le président déclare la séance ouverte et engage la discussion sur les différents points de l'ordre du jour.

Après discussion, les résolutions suivantes sont soumises au vote des actionnaires :

**PREMIERE RESOLUTION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL :**

« La collectivité des associés décide le transfert de son siège social à l'adresse suivante : 2, rue Aristide Rouzière 34120 Pézenas ».

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*